Envoyé en préfecture le 24/11/2026
Reçu en préfecture le 24/11/2026
Publié le 25/11/2026
ID : 089-200067130-20261119-210_2026-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'YONNE

PUISAYE FORTERRE
Communauté de communes
Terre de nature et de développement

**Délibération n°210/2026**

***Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire de la Communauté de communes de Puisaye-Forterre***

**SEANCE DU 19 NOVEMBRE 2026**

Date de convocation : 12 novembre 2026
Effectif légal du conseil communautaire : 81
Nombre de membres en exercice : 81
Date d'affichage : 12 novembre 2026

Nombre de présents : 64
Nombre de pouvoirs : 10
Nombre de votants : 74

L'an deux mil vingt-six, le dix-neuf novembre à dix-neuf heures, les membres du conseil communautaire se sont réunis dans la salle des fêtes de la commune de Charny-Orée-de-Puisaye, suite à la convocation accompagnée d'une note de synthèse en date du douze novembre deux mil vingt-six, qui leur a été adressée par le Président, Monsieur Jean-Philippe SAULNIER-ARRIGHI.

Présents ou représentés : ABRY Gilles, BECKER Cécile, BESSON Claude, BLIN Frédéric, BONNARD Pascal, BOUTOILLE Elisabeth, BRUNET Anne, BUTTNER Patrick, CARRÉ Michel, CHANTEMILLE Sophie, CHAPUIS Hervé, CHARPENTIER Dominique, CORDE Yohann, CORDIER Catherine, D'ASTORG Charles, DELMOTTE Coralie, DESNOYERS Jean, DUCROT Denis, DUMAHU Juliette, FOURNIER Jean-Claude, GAUDIN Marie-Carmen, GAVILLON Francine, GERARDIN Jean-Pierre, GIROUX Jean-Marc, GRAFFIN Elisabeth, HACCART Françoise, HERMIER Bernadette, HUMEAU Yann, JACQUET Luc, LEBRUN Elisabeth, LEGER Jean-Marc, LEGRAND Patrick, LEGRU Samuel, LEMITRE Florimond, LEPRÉ Sandrine, LETELLIER Francis, LIGNERAT Bruce, LION Franck, MAISON Pierre, MASSÉ Jean, MÉNARD Elodie, MOREAU Martine, NURY Frédéric, PAURON Éric, PÉCOT Aurélien, PETIT Michèle, POUILLOT Denis, RAGON Jean-Pierre, RENAUD Patrice, REPIQUET Claudine, ROUSSEAU Myriam, SANCHIS Jean-Pierre, SAULNIER-ARRIGHI Jean-Philippe, SERIN Michel, SIGORINI Philippe, SIMON Jean-Luc, TAVELIN Laurent, TOUZEAU Robert, VANDAELE Claire, VANHOUCKE André, VASSENT Frédéric, VOLANT Stéphane, VUILLERMOZ Rose-Marie, XIBERRAS Olivier.

Délégués titulaires excusés : CIFELLI Guillaume (pouvoir à M. Simon), CORDET Yannick (pouvoir à Mme Becker), COUET Micheline, FÉVRIER Catherine (suppléant M. Bonnard), FILIPE Delphine (pouvoir à M. Pouillot), JOURDAN Brice (pouvoir à M. Corde), MILLOT Claude (pouvoir à M. Letellier), PROT Michel (pouvoir à M. Buttner), SANGENITO Patrick (suppléante Mme Dumahu), THIEULENT Maryline (pouvoir à M. Vassent), THURET Alain (pouvoir à M. Saulnier-Arrighi), VIGOUROUX Philippe (pouvoir à Mme Cordier), YURCEK Martine (pouvoir à M. Lemitre).

Délégués absents : AIMABLE Fabienne, CHOUBARD Nadia, CHOUX Cyril, GUILLAUME Philippe, HOUBLIN Gilles, SOCHON Christian.

Secrétaire de Séance : M. Hervé CHAPUIS

**OBJET : Plan de financement de la voie verte, tranche optionnelle 1, sous-tronçon A, compris entre Saint-Fargeau et l'étang de Moutiers-en-Puisaye**

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération n°128/2025 du 23 juin 2025 attribuant le marché de travaux pour l'aménagement d'une voie verte entre les communes de Rogny-les-Sept-Ecluses et Saint-Sauveur-en-Puisaye,
- Après avoir entendu l'exposé du Vice-Président en charge de la mobilité et de la voie verte,
- Sur proposition du Président,

**Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité (74 voix pour) :**

Envoyé en préfecture le 24/11/2026
Reçu en préfecture le 24/11/2026
Publié le 25/11/2026
ID : 089-200067130-20261119-210_2026-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'YONNE

**Délibération n°210/2026**

**- Valide le lancement de la tranche optionnelle 1, sous-tronçon A compris entre Saint-Fargeau et l'étang de Moutiers-en-Puisaye et le plan de financement suivant :**

| Dépenses | Recettes |
|---|---|
| Lot 1 VRD : 513 747,44 €<br>Lot 2 Espaces verts : 0,00 €<br>Lot 3 Mobiliers : 5 724,89 €<br>Lot 4 Signalétique : 31 074,00 €<br>Lot 5 Ouvrages d'art : 183 679,50 € | Aide DETR : 300 000,00 €<br>Aide régionale (contrepartie LEADER) : 57 476,13 €<br>Aide FEADER : 229 904,53 €<br>Total LEADER : 287 380,66 €<br>Autofinancement : 146 845,17 € (20%)<br>Montant total aides : 587 380,66 € (80%) |
| **Total HT : 734 225,83 €** | **Total HT : 734 225,83 €** |

**- Autorise le Président à solliciter l'aide de l'Europe dans le cadre du programme LEADER ainsi que l'aide de la Région dans le cadre de la contrepartie régionale et à signer les documents en lien avec la demande de subvention ;**
**- Autorise le Président à solliciter une demande de subvention dans le cadre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) ;**
**- S'engage à informer la Région et la Préfecture de toute modification du projet et du plan de financement ;**
**- Accepte la prise en charge par son autofinancement de cofinancements éventuels non obtenus ;**
**- Autorise le Président à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour extrait certifié conforme
Le Président, Jean-Philippe SAULNIER-ARRIGHI

